



**Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville**

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4<sup>ème</sup> étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 📠 01 43 47 84 55

[syndicat.fo@paris.fr](mailto:syndicat.fo@paris.fr) et [fo-villedeparis.fr](http://fo-villedeparis.fr)

Le mercredi 16 décembre 2020

Madame **VILLETTE** Marie  
Secrétaire générale Ville de Paris

Objet : demande d'audience en urgence

Madame La Secrétaire Générale,

Le syndicat FO Ville de Paris a été saisi par des agents des centres de santé, des centres médicaux sociaux et des centres de vaccinations au sujet de leurs conditions de travail en pleine crise sanitaire.

Vous n'ignorez pas l'investissement et la mobilisation de ces agents depuis le 16 mars 2020, afin d'assurer la continuité de services publiques auprès des usagers et parisiens, dans leurs structures et hors les murs.

Depuis le mois de septembre, ces personnels sont particulièrement sollicités dans le cadre de la campagne de dépistage liée à la COVID, nécessitant une adaptation et réorganisation de leurs services dans l'urgence, d'autant qu'il leur faut continuer d'assurer leurs missions initiales, (dépistage et suivi de pathologies hors COVID...). À compter du mois de janvier ils seront à nouveau sollicités pour la campagne de vaccination COVID.

Si les infirmier-e-s sont en première ligne pour assurer ces missions, pour l'ensemble des équipes, cela représente également : une charge de travail supplémentaire, une fatigue, une mobilité accrue, des horaires de travail élargies, une exposition majeure au virus... Il s'agit bien là d'un surcroît de travail « significatif » dans des conditions pénibles.

Vous n'êtes pas sans savoir que dans la majorité des structures, les effectifs ne sont jamais au complet (postes vacants, non remplacement des congés maladie, et de maternité, ASA...) S'ajoutent des difficultés de recrutement sur tous les corps de métiers (médecins, IDE, SMS), impactant la qualité de suivi des patients. Avec la COVID, leurs missions initiales ont dû être réduites.

**Force est de constater un manque de reconnaissance des personnels médico sociaux alors que leur mobilisation a égalé celle de leurs collègues hospitaliers.**

En réponse à cette crise sanitaire inédite, le gouvernement a été contraint de revaloriser l'ensemble des carrières des agents de l'hôpital public avec le Ségur Santé, dont les principales mesures sont :

- **+183€ net/mensuel sur le salaire pour tous les personnels**
- **passage en Cat B des aides-soignants et auxiliaires de puériculture**

La Fédération des Services Publics et de Santé FO a signé l'accord Ségur et continue d'exiger du gouvernement l'application de ces avancées, pour l'ensemble des personnels sociaux et médico-sociaux employés par une collectivité territoriale ou relevant du secteur privé.

**Nous demandons dans l'attente des décisions du gouvernement en ce sens, que Madame La Maire prennent des dispositions budgétaires au niveau de la Ville pour verser les 183€ net mensuel, aux agents du secteur social et médico-social et intervienne auprès de l'état pour faire valoir les avancées de l'accord Ségur.**

Ce positionnement de la Ville contribuerait à rendre attractif les emplois à Paris, et ce malgré les difficultés liées au coût du logement, les temps de transport etc...

Il n'est plus à démontrer que Les structures sociales et médico-sociales de la Ville participent aux besoins du service public en direction des usagers et de la population, notamment envers les plus précaires. Les moyens doivent être à la hauteur de la lutte contre la grande exclusion et la précarité, dont l'accès aux soins pour tous, sur laquelle la Ville dit s'être engagée.

**Demander aux agents d'être mobilisés en plus de leurs missions initiales, dans le cadre de l'appel au volontariat sur des missions liées à la COVID ne pourra se faire qu'avec :**

- **des équipes au complet**
- **une prime de 35€ de mobilité pour les interventions hors les murs avec un effet rétroactif depuis le 11 mai 2020.**

**Parce que les personnels sont dans l'attente d'une véritable reconnaissance de leur investissement pour assurer leurs missions de service public, qui ne peuvent s'assimiler à du bénévolat, nous vous demandons en urgence, une audience à votre niveau.**

Dans l'attente de votre retour, recevez, Madame La Secrétaire Générale nos salutations respectueuses.

**Fabienne DEFENDI**  
Membre du Bureau **FO Ville de Paris**  
2, bis square george lesage  
75012 PARIS